



CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU 14 SEPTEMBRE 2009

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE	29
PRESENTS	27
ABSENTS	2
VOTANTS	29

Le 14 septembre 2009 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de la Ferté-Macé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques DALMONT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 septembre 2009

Date d'affichage : 21 septembre 2009

Présents : Mr Dalmont, Mme Poirier, Mr Mary, Mme Radigue Louvel, Mr Delahaie, Mme Letinturier, Mr Thévenard, Mme Boudant, Mr Quéru, Mme Jarry, Mr Lebigot, Mr Féron, Mr Poinsignon, Mr Le Pape, Mme Royer, Mr Van Aerden, Mme Letissier, Mr Clément, Mr Gibier, Mme Biodore, Mr Devallois, Mme Motin, Mr Le More, Mme Ramond, Mr Jeanne, Mr Decourcelle, Mme Fontaine

Absents : Mme Lucas, Mme Quentin

Procurations : Mme Lucas avait délégué ses pouvoirs à Mme Biodore, Mme Quentin avait délégué ses pouvoirs à Mme Royer

CONFORMEMENT A L'ARTICLE L2121-15 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, MADAME THERESE LETINTURIER EST ELUE SECRETAIRE DE SEANCE, ET CECI A L'UNANIMITE DES VOIX

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30

ACQUISITION D'UNE PARTIE DE CHEMIN RURAL – ENQUETE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide de lancer l'enquête publique pour le déclassement du domaine public de la commune la portion de chemin selon le plan ci-annexé
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

SAISON CULTURELLE AVEC L'OFFICE DEPARTEMENTAL DE LA CULTURE DE L'ORNE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 5 voix contre et 24 voix pour :

- Décide la conclusion d'une convention de partenariat avec l'Office Départemental de la Culture dans le cadre de la saison tout public
- Décide la conclusion d'une convention de partenariat avec l'Office Départemental de la Culture dans le cadre du Printemps de la chanson
- Fixe les tarifs des spectacles selon le tableau ci-dessus
- Charge Monsieur le Maire de signer les conventions à intervenir et d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DEPARTEMENTAL DE LA CULTURE ET LA SCENE NATIONALE – CARTE CHAMADE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide la conclusion d'une convention de partenariat avec l'Office Départemental de la Culture et la Scène nationale dans le cadre de la délivrance de la carte chamade
- Charge Monsieur le Maire de signer la convention à intervenir et d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

MOTION DE SOUTIEN CONTRE LA PRIVATISATION DE LA POSTE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 7 voix contre et 22 voix pour :

- Se prononce pour le retrait du projet de loi postale 2009
- S'engage à organiser la votation citoyenne du 3 octobre 2009 sur la privatisation de la Poste au marché couvert
- Demande la tenue d'un référendum sur le service public postal

PRESENTATION DU LOGO

Après avoir procédé au vote, le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 19 voix pour, décide d'adopter le logo ci-dessous :



CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA SECTION SPORTIVE DU COLLEGE JACQUES BREL

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par à l'unanimité :

- Décide la participation de la Commune dans le fonctionnement de la Section Sportive d'Agglomération Sportive du Collège Jacques Brel selon les modalités jointes
- Charge Monsieur le Maire de signer la convention à intervenir et d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

SUPPRESSION DE LA BASCULE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 1 abstention et 28 voix pour :

- Décide la suppression de l'activité de la bascule publique ainsi que la régie y afférente
- Décide que cette cession d'activité interviendra au 1^{er} janvier 2010
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de la présente décision

ACCUEIL DES NOUVEAUX FERTOIS

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide la validation d'un livret d'accueil offert lors de la cérémonie des nouveaux fertois selon les conditions précitées, à savoir, par foyer accueilli, la gratuité d'un abonnement adulte d'une durée de un an, à la bibliothèque et l'achat de deux places de cinéma à l'OFCL pour un tarif préférentiel de 3,20 € chacune
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la bonne fin de ce dossier